



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 31204

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le montant du capital de la caisse de réserves des retraites, ainsi que le montant des intérêts cumulés générés par ce capital. Il la sollicite pour lui fournir les éléments de réponse.

Texte de la réponse

Au 30 octobre 2009, la valeur de marché des actifs détenus par le Fonds de réserve pour les retraites (FRR) s'élevait à 31,4 milliards d'euros, pour un montant d'abondements cumulés reçus depuis sa création de l'ordre de 29,5 milliards d'euros. Comme tout investisseur institutionnel de long terme, le FRR s'expose à l'intérieur de sa période de placement à des variations de la valeur de ses actifs liées à celle des marchés financiers, qui peuvent être importantes, à la hausse comme à la baisse. Face à la crise financière et à la chute brutale des marchés actions (- 45 % en 2008), le FRR a ainsi connu en 2008 une performance annuelle fortement négative, proche de - 25 %. Au 31 décembre 2008 toutefois, la performance annualisée depuis l'origine restait quant à elle légèrement positive, à + 0,3 %. Profitant du fort rebond des marchés financiers depuis mars 2009, le FRR enregistre une performance de + 10,7 % depuis le début d'année 2009. La performance annualisée du FRR depuis juin 2004 atteignait ainsi + 2,3 %, au 30 octobre 2009.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31204

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 septembre 2008, page 8132

Réponse publiée le : 23 mars 2010, page 3476